

## EEDD

**Différents publics et différents territoires :**

**Quels moyens pour réduire les inégalités**

**par Sylvie Chauchoy – CEPJ DDJS 94**

### Présentation SC

CEPJ sur les questions d'EEDD durant 14 ans au sein de la DRDJS de Paris avec une période MAD auprès de la DIREN de 4ans de 92 à 96. Depuis janvier 2007, en poste à la DDJS 94 avec un profil de poste réorienté sur les politiques de la Ville, MAD du sous-Préfet Ville en tant que « Déléguée de l'Etat ». Depuis janvier 2009, les DE n'existent plus et vont être remplacés par des « Délégués du préfet » nommés sur les 350 quartiers les plus en difficultés (215 du Plan Espoir Banlieue plus une liste complémentaire de 135).

### Contexte RGPP

Intégration plutôt que disparition des DDJS et DRDJS au sein de nouvelles Directions, services extérieurs de l'Etat. Schéma général 2 DD, une des Territoires (ex : DDE et DDA et sans doute mission Environnement des Préfectures) et une de la Population (Protection des populations, ex services vétérinaires, Direction de la Consommation et DDJS et Restes des DDASS) et en IDF notamment création d'une troisième DD, la DD Cohésion Sociale qui regrouperont les ex DDJS, les restes des ex DDASS et peut-être les bureaux Politique de la Ville des Préfectures.

### La cohésion Sociale et la Politique de la Ville

Si je vous parle de cette réorganisation et de mon évolution de carrière, c'est que le thème de cet atelier touche de près aux questions de cohésion sociale, enfin c'est comme cela que j'entends la question posée : « Différents publics et différents territoires ; Comment réduire les inégalités ». La finalité de la PV étant de réduire les inégalités, les écarts entre les habitants des quartiers défavorisés, sensibles, populaires et le reste de la population. La Politique de la Ville a institutionnalisé une géographie prioritaire en délimitant des territoires à problèmes. Et cette géographie que ce soit celles des ZUS ou aujourd'hui des CUCS (anciens Contrats de Ville) a été établie sur la base de critères socio-économiques (de revenus moyens par habitants, taux de chômage...). **Voir carte IAURIF**. Bien entendu on peut recouper cette géographie avec celle d'un type d'habitat et d'urbanisme qui a créé et accentué les inégalités entre habitants.

### Mais, de quelles inégalités parle-t-on ?

On voit bien avec cette définition que l'on ne parle pas d'inégalités Nord/Sud entre pays riches et pays pauvres, notion planétaire, ni de **solidarités** internationales. Pourtant les éducateurs en EE savent bien combien il est important d'avoir une approche globale des problèmes autant que d'une approche locale.

Très peu de textes sur la Politique de la Ville mentionnent l'obligation d'opérer ces transformations dans une logique de **Développement Durable**. Quelques rares contrats urbains y font référence. Pourtant cette actualisation de la politique de la Ville est sortie dans la foulée de la Charte nationale du développement Durable.

On ne parle pas vraiment non plus d'**inégalités environnementales** autres que celles posées par l'habitat et de rénovation urbaine nécessaire. On peut s'amuser à rapprocher les cartes de la

géographie prioritaire de la PV et celles fournies par l'IAURIF sur les données environnementales positives ou négatives. Peut-on dire qu'**en IDF, y-a-il correspondance entre inégalités socio-économiques et environnementales** ? Si l'on recoupe les cartes des espaces naturels protégés ou celles des risques majeurs naturels (zones d'inondation, mouvements de terrain) ou encore de la localisation des centres d'enfouissement, ce n'est pas évident. Pour d'autres installations classées ou les usines d'incinération, la localisation peut correspondre mais ce n'est pas automatique et puis la pollution atmosphérique ne connaît pas de frontières. Par contre, certaines zones très défavorisées doivent directement leur déclassement à des nuisances de proximité comme l'aéroport d'Orly ou les abords de certaines voies rapides.

**Mais ce dont on est sûr c'est que ces quartiers sont victimes de nombreuses nuisances de proximité à la fois causes et conséquences de la discrimination dont sont victimes ces quartiers.** Aux difficultés sociales se conjuguent alors un cadre de vie, un environnement peu attirant. Nuisances sonores de voisinage et problèmes de propreté dans les cités sont les premiers problèmes mentionnés dans les conseils de quartiers. Une autre revendication récurrente étant le manque d'espaces verts, manque ressenti d'autant plus que la forme architecturale est mal vécue. On sait toutefois que l'on vit mieux dans le 16<sup>ème</sup> dans un immeuble haussmannien (habitat de forte densité) que dans un pavillonnaire de mauvaise qualité dans une zone péri-urbaine. Le manque d'espaces naturels n'est pas ressenti directement. L'éducateur Environnement sait bien que la nature peut parfois créer un sentiment d'insécurité pour des populations qui en sont trop éloignées. **On commence à toucher là à une approche sensible de l'environnement urbain, une approche culturelle qui prend en compte la différence et qui devra être abordée lors des diagnostics nécessaires préalables à la mise en œuvre de tout projet pédagogique EE.**

**Une autre difficulté rencontrée par les habitants de certains quartiers est celle de zones mal desservies par les transports en commun.** C'est aussi le cas de certaines zones pavillonnaires péri-urbaines mais dans ces cas là les résidents ont mesuré cette donnée avant de s'y installer et possèdent une ou plusieurs voitures par foyer. En banlieue, le maillage défectueux en transport en commun renforce les inégalités notamment pour l'accès à l'emploi. Ce thème a d'ailleurs été retenu comme prioritaire dans le Plan Banlieue de Fadela Amara, plan rebaptisé depuis Dynamique Espoir Banlieue (la DEB). Plus largement toutes les actions éducatives visant la mobilité des jeunes et des moins jeunes (femmes en recherche d'emploi) sont importantes pour la Politique de la Ville alors pourquoi pas en profiter pour les conjuguer avec l'apprentissage de l'éco mobilité ?

**Revenons à la Politique de la Ville.**

**La PV est donc mise en œuvre pour réduire les inégalités socio-économiques avant tout, si le plein emploi existerait-elle encore ?** Aux inégalités sociales ou socio-économiques entre différents publics correspondent des inégalités de qualité de vie (pouvoir d'achat, accès à la santé, à une alimentation de qualité, accès à la culture qu'il ne faut pas oublier, habitat dégradé), **autant de domaine que l'EEDD peut et doit investir pour former, éveiller les consciences et rendre les habitants davantage citoyen et si possible acteur dans la cité.**

Quels publics, quels lieux et quels temps pour l'EE ? L'EN touche de façon égalitaire l'ensemble des élèves. Les autres temps et champs de l'action éducative développés par les associations d'éducation populaire les activités péri-scolaires de loisirs proposées par les par les collectivités sont davantage tournées vers des publics spécifiques et sont souvent destinées à corriger les inégalités sociales et culturelles déficitaires dans certains milieux. Les associations de quartiers, centres sociaux notamment interviennent plus largement auprès des familles et de publics en demande d'actions spécifiques autour de la maîtrise de la langue française, de soutien scolaire, de mise en place de stages et d'activités durant les vacances scolaires type VVV....

Pour mener des actions éducatives et obtenir un soutien financier public, il faut veiller à ce que les projets s'intègrent dans le cadre de la contractualisation (Etat /Communes ou intercommunalité) des CUCS en s'appuyant sur un ensemble de **dispositifs** nombreux et destinés à des professionnels de l'action sociale ou socio-éducative (VVV, ASL , CLAS, PRE...). Un vrai casse-tête !

Dans le cadre des CUCS, Les difficultés rencontrées par les habitants sont traitées par les Collectivités Locales et l'Etat via 5 thématiques prioritaires que sont **l'Emploi, le Cadre de Vie et l'Habitat, la Réussite Educative, la Santé et la citoyenneté et la Prévention de la Délinquance. Avec un 6ème thème transversal qui est celui de la lutte contre les discriminations.** Quelques commentaires sur ces priorités.

**L'emploi et le développement économique** est à encourager sous toutes ses formes et toute action qui vise l'accès à l'emploi est encouragée. Le domaine de l'ESS est largement méconnu, sauf à travers les entreprises d'insertion très présentes auprès des publics PV. Ex : ASF autour du recyclage de matériel informatique et matériel de sport.

**L'Education** est traitée avec une approche Réussite Educative qui mobilise d'importants crédits. Il s'agit d'éviter le décrochage scolaire en prenant en compte les enfants les plus en difficulté. Elle touche peu d'enfants mais est parfois l'occasion d'ouvrir l'univers culturel des enfants en leur proposant des activités pédagogiques différentes de celles pratiquées au sein de l'EN. Ce domaine est en évolution avec l'apparition des mesures d'accompagnement éducatif lancées par Darcos. L'accompagnement éducatif qui a été généralisé à tous les établissements des collèges cette année et devra toucher l'ensemble du primaire l'an prochain.

**Les actions relatives au cadre de vie** visent surtout des opérations d'accompagnement de réaménagement et de rénovation urbaine (programmes ANRU pour l'essentiel). Les crédits consacrés à cette rubrique ne sont pas des crédits d'investissement mais permettent de prendre en charge des projets d'animation ou de petits projets d'aménagements (fleurissement, jardins). C'est sous cet intitulé que l'on trouve aussi regroupés tous les projets qui tournent autour de la mémoire du quartier.

**La santé** et l'accès à la santé est une autre des grandes préoccupations de la PV. Cette entrée permet de nombreux liens avec l'EEDD, que ce soit par le biais d'une meilleure alimentation, de promouvoir l'activité physique par de modes de déplacements doux (marche ou vélo), de réduire l'utilisation de polluants dans la maison...

Enfin la catégorie actions de **citoyenneté et de prévention de la délinquance** permet d'agir pour l'essentiel sur tout ce qui permet le renforcement du lien social, d'organiser des vacances actives et éducatives pour les adolescents (VVV).

### **Exemples d'actions EEDD menées sur le Val-de-Marne dans le cadre de la PV**

Etude faite sur l'examen rapide, balayage des 980 projets présentés en 2009 à la Préfecture (crédits ACSE) du département. J'ai repéré 23 projets d'EEDD (hors réussite éducative). Sur ces 23 projets :

- 9 projets concernent des actions écocitoyennes (eau/déchets/énergie) et les comportements. Elles sont menées par des centres sociaux ou associations de quartiers sous forme d'ateliers. Parmi elle, il y a un concours et la réalisation d'un guide de la tranquillité publique.
- 3 projets se rapportent à l'aménagement de jardins, espaces vert dans la cité.

- 1 projet de VVV tourne autour d'ateliers scientifiques durant les vacances
- 4 projets sont des actions de découverte de l'environnement urbain : Guides locaux du CAUE, Classes urbaines, Cité débrouillarde, observatoire de la ville
- 3 projets Mémoire de quartier/ANRU
- 1 projet de solidarité internationale
- 1 ESS/Commerce équitable

Ensemble pas très fourni en nombre mais grande diversité et qualité des projets présentés.

### **En quoi l'EEDD peut-elle contribuer à réduire les inégalités ?**

Hormis l'impact évident de toute action éducative sur la durée en terme d'impacts sur la formation et le développement de l'individu, ou de modification des rapports sociaux...il est bien difficile d'évaluer l'éducation.

**Je vous propose à partir d'une action concrète de repérer les forces et faiblesses d'un projet EEDD. Cette action fut réalisée en 2008 par un Centre social du 94 sur le thème de la propreté urbaine.** Il peut nous aider à repérer quelques clés de réussite ou les freins.

Descriptif de l'action présentée : L'Ecocitoyenneté fait partie intégrante du projet du centre social. Depuis 2003, un grand nombre d'actions visant la sensibilisation des enfants et des adultes ont été menées autour des déchets, de la biodiversité, du jardinage, environnement sonore, la consommation responsable. **Importance de la durée de l'EE.**

Ces actions sont adaptées à l'échelle de la ville, à la vie quotidienne des gens pour atteindre l'objectif d'une amélioration du cadre de vie. **Objectif ambitieux mais à une échelle locale et sur des préoccupations de vie quotidienne.** Mais, aussi en terme d'objectifs, il s'agit de renforcer les liens sociaux, les solidarités et les initiatives locales à travers la consolidation de la citoyenneté dans le cadre d'un projet portant sur l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Ceci dans une logique de demande collective et participative. Identification d'une problématique sociale basée sur **la connaissance du public.** Demande exprimée par le public.

Ces actions ont été choisies à partir d'une enquête d'opinion sur la propreté de l'environnement du quartier. **Importance du diagnostic.**

Une concertation a eu lieu entre les habitants, les amicales de locataires et les bailleurs. **Importance du partenariat.**

### **Bilan et difficultés d'évaluation :**

Un bilan chiffré est fourni, fréquentation des ateliers, participation aux réunions, nombre d'animations. Mais, quels critères permettent d'évaluer, de mesurer les résultats que ce soit sur l'amélioration de l'habitat ou du renforcement du lien social. Commentaire le l'association : Les actions ont eu des résultats très positifs du fait que les objectifs recherchés consistant à l'identification dans leur quotidien d'attitudes et de gestes simples ont été atteints.

### **Conclusion :**

**Importance du diagnostic territorial,** notion très à la mode à la DRDJS en ce moment. Mais il faut reconnaître que dresser un diagnostic à la fois des problématiques environnementales et sociales aide à faire des choix d'actions pertinentes. Une analyse fine du public visé est

également nécessaire. Cette capacité à identifier les caractéristiques du public nécessite de se rapprocher d'acteurs sociaux qui ont cette connaissance. Il est également utile avec d'identifier des problématiques environnementales locales sur lesquelles des effets à court terme se feront sentir : Economies d'énergie, eau, frais de transport, alimentation.

Souvent le projet ne repose sur aucun diagnostic sérieux (manque de temps et d'argent pour le mener). Je ne les rencontre que dans les rapports de stages pratiques type BEATEP ou BPJEPS. Et encore on sent que l'animateur avait déjà son idée sur ce qu'il voulait faire avec son public.

**La connaissance du public** doit être complétée par **la connaissance des leviers susceptibles de mobiliser l'intérêt du public (levier économique, tout ce qui tourne autour de la santé ou encore les questions de solidarité internationale) mais aussi une connaissance des freins là encore économiques ou plus souvent culturels.** On ne change pas du jour au lendemain certaines habitudes. L'EEDD, exercée dans ces milieux défavorisés qui cumulent toutes sortes de difficultés, demande donc non seulement des connaissances scientifiques et techniques solides mais aussi des connaissances complémentaires pour adapter sa pédagogie à différents publics.

**Pour finir, j'insiste sur la nécessité d'évaluer** les actions d'éducation. Les institutions réclament de plus en plus de rentrer dans une logique d'évaluation qui justifie la bonne utilisation des fonds publics même si ces mêmes institutions sont incapables de donner des critères d'évaluation mesurables sur une année voir sur 3 quand dans leur grande bonté elles accordent le bénéfice d'une subvention sur convention triennale.